

## Barème honoraires Transaction à la charge du vendeur (sauf convention contraire)

HONORAIRES À LA CHARGE EXCLUSIVE DU VENDEUR	
Jusqu'à 50 000 €	3 500 € TTC
de 50 001 € à 100 000 €	9 % TTC
de 100 001 € à 170 000 €	7 % TTC
de 170 001 € à 250 000 €	6 % TTC
de 250 001 € à 500 000 €	5 % TTC
de 500 001 € à 900 000 €	4,5 % TTC
de 900 001 € à 1 250 000 €	4 % TTC
> à 1 250 001 €	3,5 % TTC

1<sup>er</sup> décembre 2024

## Les estimations sont offertes

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**La délivrance d'une note est obligatoire.**

### Atexia Transaction